ROUBAIX

LEÇON QUI PROFITERA

La population roubaisienne toute entière a jugé sévèrement l'attitude étrange du ministre de la marine, venant à Roubaix, à l'occasion de la fête fédérale de gymnastique, et refusant d'être reçu par la municipalité.

Il n'y a guère que le *Journal de Roubaix* qui approuve ce qui a été fait. « Le ministre du gouvernement ne pouvait être reçu officiellement, dit-il, par des collectivistes révolutionnaires qui, dans toutes les réunions qu'ils organisent, ne manquent jamais de l'attaquer avec la plus grande violence. »

Est-ce bien là un argument?

Car si on voulait l'invoquer, il nous semble bien que ce n'est pas aujourd'hui qu'on aurait dû le sortir. C'était avant que la fête ne fut décidée et avant que le conseil municipal n'eût voté les fonds que la société de gymnastique « La Roubaisienne » avait demandés et qui étaient nécessaires pour son organisation.

Pendant presque une année, on a travaillé pour la réussite de cette fête, et, dans le Comité organisateur, il y avait de ces « collectivistes révolutionnaires » qui coudoyaient les amis du gouvernement — leurs ennemis politiques à eux.

Tous ensemble pourtant, et d'un commun accord, ils ont, collectivistes et anticollectivistes, travaillé pour le succès complet de la fête de gymnastique. Ils se sont tous dépensés sans compter, oubliant, pour un moment, leurs rancunes politiques et ne voyant qu'une chose : Roubaix !

Ont-ils eu tort d'agir ainsi? Et le *Journal de Roubaix* a-t-il un moment songé à reprocher aux anticollectivistes de s'être réunis et coudoyés, pendant toute une année, avec les collectivistes de la Mairie?

Non, pas que nous sachions. Et tout ne s'est-il pas passé régulièrement, du reste?

Notre confrère réactionnaire est obligé de reconnaître lui-même que les collectivistes révolutionnaires ont fait merveilleusement les choses et qu'ils ont reçu, avec une correction et un accueil irréprochable, les nombreuses sociétés musicales et de gymnastique venues à Roubaix les 6 et 7 juin.

Le fait est qu'il ne devait pas y avoir de politique dans cette fête. Seul, le ministre de la marine a voulu en faire; il a refusé d'être reçu officiellement par les socialistes estimant que sa dignité aurait été compromise.

Le *Journal de Roubaix* approuve cette conduite. Pourquoi alors n'a-t-il pas désapprouvé celle de ses amis politiques qui, pendant toute une année, ont été en rapports constants avec ces mêmes socialistes. Est-ce que leur dignité, à eux, ne vaudrait pas celle de M. le ministre Besnard?...

Mais à quoi bon discuter sur les arguments du *Journal de Roubaix*. Son rôle est de défendre les actes du ministère réactionnaire que nous avons le malheur de posséder actuellement, et ce rôle, il l'accomplit, tout ingrat qu'il puisse être.

La vérité au fond, c'est que le ministre — qui est souvent reçu et congratulé dans ses voyages par des maires conservateurs ou royalistes qui, chaque jour, attaquent furieusement la République — n'a pas voulu l'être par l'ouvrier Carrette, le représentant du prolétariat.

L'amiral Besnard a préféré écouter les conseils des Peaux-Rouges de l'Union dite Sociale et Patriotique, et montrer tout son dédain pour la population travailleuse de Roubaix et pour les 10,000 électeurs socialistes de cette ville.

Il a tout simplement voulu prouver par sa conduite que le gouvernement dont il fait partie n'avait plus rien de commun avec le suffrage universel, quand celui-ci ne choisissait pas ses mandataires dans la classe capitaliste dans la classe des exploiteurs.

Qu'il soit certain que les travailleurs se le tiendront pour dit et qu'ils sauront se souvenir de la leçon qu'il a voulu leur donner.

L. BAILLEUL.

M. J. des V. — dit « Comme la Lune »

La *Croix* n'est pas contente de l'*Egalité*. Elle prétend que notre compte rendu des fêtes de gymnastique « est un tel exemple de mauvaise foi et de parti-pris ».

Nous ne saurions attacher aucune espèce d'importance à cette critique, étant donné qu'elle est signée J. des V., et que ce rédacteur de la feuille cléricale nous semble mériter hautement le surnom de : *Comme la lune*.

Il prend texte, en effet, de ce qu'il n'y a que quatorze agents de la sûreté à Roubaix pour nous incriminer, parce que nous avons écrit : « C'est ainsi que près de la porte triomphale de la rue de la Gare, deux ou trois douzaines de figures patibulaires sont groupées et hurlent de l'Hôtel-de-Ville : « Vive Besnard ! »

M. J. des V. ignore-t-il donc qu'à chaque voyage prétendu et ou minist riel la Sûreté de Paris détache un certain nombre d'agents, chargés de suivre les cortèges et de rechauffer l'enthousiasme ?..

Notre confrère, qui remarque si bien les nouveaux de arquée, aurait dû s'apercevoir de la présence inusitée, dans les rangs de Roubaisiens de quelques dominos de gueulards ministériels, étrangers à la ville, hurlant avec ensemble, et de la même façon sans aucun doute en vertu d'une consigne.

Il se serait épargné la peine de nous faire une remontrance aussi idiote qu'inopportune. — L. M.

Statistique sanitaire du mois de mai

Pendant le mois de mai écoulé, il y a eu à Roubaix 305 naissances et 160 décès, sans compter les mort-nés qui sont au nombre de 15, soit une différence de 145, en bénéfice des naissances.

Pour les naissances il y a 245 enfants légitimes et 60 illégitimes. Pour les mortinés, 9 légitimes et 6 illégitimes.

Les mariages ne vont élevés au nombre de 91. Il y a eu 3 divorces.

Les décès ont représenté [illegible]

[illegible]

trente-neuf ans, 36; de quarante à cinquante-neuf ans, 30; de 60 ans et au-dessus, 59.

Les maladies qui ont causé le plus de décès sont: phtisie pulmonaire, 36; dysenterie, 17, et bronchite chronique, 13.

Cercle d'études sociales et scientifiques

La commission de réorganisation du Cercle d'Etudes sociales et scientifiques fait un appel pressant aux jeunes membres du Parti.

La nécessité d'un groupement d'enseignement mutuel se faisant de plus en plus sentir, nous ne saurions trop insister pour que les camarades assistent nombreux à la réunion de réorganisation qui aura lieu, vendredi 11 juin, à 8 h. 1/2 du soir, chez le citoyen Vaillant, rue de la Halle, 5.

Pour éviter la prison — Un homme qui se pend

Il y a quelque temps, un journalier, Henri Lepers, âgé de 65 ans, demeurant rue Cugnot 51, était pour suivi devant le tribunal correctionnel de Lille pour une affaire de coups et blessures.

Les juges le condamnèrent à un mois de prison, mais comme il n'avait pas été arrêté préventivement, ils le laissèrent se retirer librement.

Le vieillard avait comprit un vif chagrin de cette condamnation. Il savait qu'il allait bientôt être arrêté pour subir sa peine et à maintes reprises, il avait déclaré à plusieurs personnes qu'il préférait en finir avec la vie que d'aller en prison.

Hier matin, Henri Lepers a mis son sinistre projet à exécution. Il s'est pendu dans la chambre de la maison qu'il habitait.

Les soins d'un docteur qu'on avait immédiatement fait appeler ont été absolument inutiles.

Ce suicide a produit une profonde impression dans le quartier de l'Epeule.

Hospitalité bourgeoise

Malgré un arrêté d'expulsion pris contre elle, le mois d'avril dernier, la nommée Barbe Michels, âgée de 4 ans, était venue à Roubaix et avait pris du service comme servante à l'estaminet Cauvin, rue Bernard.

C'est là que les agents de sûreté l'ont arrêtée mardi soir. Elle a été écrouée au dépôt de la place Ste-Elisabeth.

Cache-Corsets : Aux GALERIES LILLOISES

Ecole de natation

Comme nous l'avons annoncé, l'école de natation sera ouverte au public, à partir du jeudi 10 juin courant.

Le mercredi, de 3 heures du soir à la fermeture et le vendredi, de 5 heures du matin à midi, sont des demi-journées réservées aux femmes.

L'école gratuite sera exclusivement réservée aux femmes les dimanches suivants de 3 heures du soir à la fermeture, les 20 juin, 18 juillet, 8 août et 29 août.

Commencement d'incendie

L'avant-dernière nuit vers onze heures et demie, un incendie s'est déclaré rue de Babylone, 15, dans une maison de tolérance.

Le feu a pris, on ne sait comment, dans une chambre du 1er étage. Il a pu être éteint, grâce au personnel de l'établissement et de deux pompiers du quartier qui avaient été prévenus.

Les dégâts s'élèvent à environ 300 fr.

Mauvais poison

M. l'inspecteur des [illegible] plus de poissons qui étaient presque pourris. Ils seront enfouis.

Pêche interdite

L'agent de police Grimonpont a dressé procès-verbal à la charge de deux gamins, Théophile Tenière, 11 ans, et Jean Bethove, 7 ans, demeurant tous deux rue des Longues-Haies cour Gros.

Ces gamins avaient pris des poissons dans l'étang du parc de Barbieux.

SAVON DU CONGO le plus parfumé pour la Toilette

Coups à un enfant

M. Leconte commissaire de police, a ouvert une enquête pour une affaire de coups dans laquelle inculpés deux frères, les nommés Joseph Huistrate, 30 ans, marchand de journaux, demeurant rue Christophe Colomb et Henri Huistrate, 21 ans journalier, demeurant rue Surin.

Ces deux individus auraient, avant hier soir près de l'Hospice de Barbieux, frappé un enfant de treize ans, Jean Lehec, demeurant rue du Tilleul, impasse St-Louis.

L'enfant a reçu des soins du docteur Lepers, il a été admis à l'hôpital.

Jeu de boule

Le sieur Demon Auguste, cabaretier à l'estaminet des Vieux Coq Français, rue du Tilleul, 150, informe les nombreux amateurs du jeu de boule qu'une intéressante partie aura lieu chez lui dimanche prochain, à neuf heures précises du matin, contre la redoutable société établie chez M. Delbar, boulevard de Metz. Enjeu très important.

CROIX

Parti ouvrier (section de Croix-Wasquehal). — Le comité exécutif se réunira ce soir, à 8 h. très précises, en son local habituel, chez le citoyen Louis Porter.

Ordre du jour très important. Présence indispensable de tous.

Tombola de bienfaisance. — L'association des anciens élèves de l'Ecole du Centre organise une tombola au profit des enfants nécessiteux de l'école.

Le produit de cette bonne œuvre sera exclusivement consacré à l'achat de vêtements qui seront distribués par la société dans le courant de l'hiver prochain. Les personnes généreuses qui voudraient s'associer à cette œuvre philanthropique, peuvent envoyer leur obole ou un lot au siège de l'association Ecole de garçons de Croix-Blanche, place St Martin.

Le tirage de la tombola aura lieu le 27 juin. Les lots seront exposés et l'on pourra se munir de billets chez Mme Pourpoint, 19, place St-Martin.

Le prix du billet est de dix centimes.

WASQUEHAL. — *Coups et blessures.* — Mme Desplechin, marchande chicorée, demeurant Chemin de l'Allumette à Wasquehal, a porté plainte contre le sieur Mullier, demeurant rue Vait, à Roubaix, qui l'avait malmenée.

Il sera poursuivi pour coups et blessures.

L'art de bien vivre

Matin, c'est le bonjour; midi, c'est le bonsoir.

Entre ces deux saluts, parlez-vous sans cesse du Savon du Congo, source de douce ivresse; Lavez vos vêtements sans vous apercevoir.

Pierre Joyeux, au savonnier Victor Vaissier.

[illegible]

TOURCOING

Ça devient amusant

L'*Avenir* qui, jusqu'à ce jour, s'était abstenu d'émettre un avis quelconque sur le rejet du vœu de M. Barbarie, vient de sortir de sa prudente réserve.

Dans un articulet paru hier et qui sent son Drom d'un lieu, le journal de Sainte-Opportune approuve sans réserves le vote des vingt conseillers qui se sont prononcés pour le maintien des sœurs au bureau de bienfaisance.

« Ils ont en raison », dit l'*Avenir*.

« Les administrateurs du bureau de bienfaisance, nommés en partie par le conseil municipal, en partie par la préfecture, sont des républicains sincères et éprouvés », ajoute-t-il.

Pour un peu, le Journal des brasseurs ajouterait que les sœurs, elles aussi, sont des *républicaines sincères et éprouvées!*

Mais n'ayons pas la cruauté d'insister sur les affirmations burlesques de l'*Avenir* et bornons-nous à enregistrer tout simplement ses aveux. Cela nous paraît amplement suffisant.

Mais respectons et le fond et la forme de l'article dont il s'agit :

« Or, ils ont affirmé hautement — les administrateurs bien entendu — être maîtres chez eux, c'est-à-dire satisfaits de la manière dont les secours étaient distribués par leurs soins, sous leur contrôle et leur responsabilité ».

En d'autres termes, cela s'appelle être contents des Petites Sœurs Pain Sec et vouloir les garder.

« Leur imposer impérativement un autre mode d'agir, disaient-ils, c'étaient les frusser et les inciter à donner leur démission. »

Et l'*Avenir* continue, victorieux :

« Qui aurait-on nommé à leur place ? »

Et voilà! Ni Hip la famine, ni Gardier paillasson ne peuvent être remplacés.

C'est l'*Avenir* qui nous l'affirme.

Si les sœurs étaient renvoyées, les républicains sincères et éprouvés du bureau de bienfaisance rendraient leur démission et il ne se trouverait personne pour les remplacer.

Et ces choses-là sont écrites en toutes lettres dans un journal qui a la prétention de vouloir être sérieux!

Ah non! tant de puffisme nous désarme et nous en faisons l'humble aveu. Il nous est impossible de répondre sérieusement à la question de l'*Avenir*.

Les petites sœurs doivent jubiler. Ste-Opportune va désormais prendre ouvertement leur défense.

Tant mieux! Ça ne pourra que devenir de plus en plus amusant!

G. D.

Ça se disloque

Ça se disloque, paraît-il, dans le parti de Ste-Opportune.

Dans l'*Avenir* d'hier, un monsieur qui ne peut être autre que M. Drom nous accuse de vouloir semer la division parmi les brasseurs de la mairie.

Nous ne savons s'il existe une division quelconque parmi ces messieurs; toutefois, nous serions tentés de le croire, d'après les déclarations de l'*Avenir*, qui ne sont pas sans masquer certaines appréhensions.

En bien! franchement dit une fois pour toutes, que le journal de M. Drom se tranquillise, nous n'avons aucun intérêt à diviser ces bons républicains-progressistes de la Brasserie. Ensemble, ils ont combattu les socialistes, les libres-penseurs, en faveur des patrons, des clericaux; vainqueurs ils peuvent rester groupés contre nous; avant peu, nous serons de force à les vaincre tous et le peuple ouvrier saura les comprendre, les uns comme les autres, dans un même sentiment de dégoût et de mépris.

Ceci dit, nous continuerons à suivre attentivement les ordres de ces messieurs, à les flétrir s'il convient, à les approuver s'il y a lieu.

Et nous ferons ainsi besogne beaucoup plus honnête que celle qu'accomplissent les gens de l'*Avenir*.

Conversions

On nous assure que le protestant Mulherr a définitivement abjuré la religion de ses pères d'outre Rhin et qu'il vient d'embrasser la foi catholique et romaine.

M. Tacs aurait, lui aussi, adjuré solennellement toutes ses erreurs passées et serait revenu à la religion de l'opaque son roi.

C'est Vangrossemaille qui aurait opéré ces deux conversions quasi miraculeuses.

Accident du travail

Le nommé Alphonse Godron, 21 ans, demeurant rue de la Croix-Rouge, fileur chez Mme Veve Jacquard, était monté sur son métier lorsque, perdant l'équilibre, il tomba et se fit une entorse à la jambe gauche.

Le docteur Vanrouxfuville qui lui a donné des soins, évalue l'incapacité de travail à huit jours environ.

Mouvement ouvrier

Le groupe la Revanche prolétarienne se réunira samedi soir à huit heures et demie, chez la Veve Recoingnes, rue de Mouvaux au Blanc-Seau.

Causerie par le citoyen Descheerder.

LE NORD

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LAMBERSART. — *Deux poids, deux mesures.* — Il paraît que dans ce beau pays où fleurit la réaction, il y a deux poids et deux mesures.

Nous apprenons qu'un ami du clan conservateur qui se permet de traiter les socialistes de cannibales, — est belge et employé des ouvriers belges dans son entreprise de travaux agricoles. — Or, ce monsieur et certains de ses subordonnés se dispenseraient d'acquitter la taxe de 2 fr. 10 due par les étrangers en vertu de la loi de 1889. La chose est connue, mais la municipalité est tellement indulgente qu'elle ferme les yeux. Nous attendons un démenti.

SECLIN. — *Un défi.* — La société de chez M. Dubois, établie à Seclin, n'ayant pas été admise du reste au concours qui a eu lieu lundi dernier à Carvin a décidé de lancer un défi de cent francs contre les ratiers de Carvin.

HOUPLINES. — *Une circulaire de curé.* — Une circulaire vient d'être distribuée à presque tous les habitants d'Houplines, par les soins du curé de St-Charles. Inutile de dire que c'est qu'une suite d'insanités et d'absurdités où il est question de Dieu, des hommes, du péché, de justice, enfin que sais-je, d'un tas d'niaiseries. Un groupe de libres-penseurs a disposé par la distribution d'une circulaire qui démontre l'absurdité plus ridicule du curé de St-Charles qui est parmi-il, dans mon temps blanc.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

VALENCIENNES. — *Un [illegible]* — Ce [illegible] sous [illegible], le corps du chef Hubert, 62 ans, né à Chimay (Belgique), a été retiré du canal de l'Escaut. Ce désespéré, revenant la veille vers onze heures de la ducasse d'Anzin avec son neveu, enjambe le garde-corps et se précipita du haut du pont, dans le canal, criant à son neveu qui le précédait : Veille comment on fait quand on a du cœur!

Huberlant était porteur d'une corde avec laquelle il avait l'intention de se pendre.

ST AMAND. — *Ecrasé par une voiture.* — Un nommé Louis Marrin, ouvrier maçon, a été renversé par une voiture, dont les roues lui ont passé sur le corps. Marrin fut ramassé et transporté à son domicile dans un état assez grave. Le véhicule appartient à M. Davainne, propriétaire.

Pour les grévistes de Comines. — La section amandinoise du Parti ouvrier vient d'ouvrir une souscript on en faveur des grévistes de Comines. Les versements sont reçus par les citoyens Léon Cavelier, Faubourg d'Orchies; J.-B. Fillemotte, vendeur du *Réveil*; Gustave Vergin, à la Croix du Petit-Dieu, et Lorthioir-Thumelard.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

RIEUX. — *Au conseil municipal.* — Il se passe parmi l'administration municipale de notre ville, des faits qui méritent d'être portés à la connaissance du public. Depuis le dernier renouvellement du Conseil, une fraction importante s'est trouvée composée de membres qui exigent que le maire administre selon la loi et les moyens susceptibles d'être contrôlés. M. le maire, qui se croit infaillible, n'en fait qu'à sa tête traitant d'intrigants ceux qui lui résistent.

Malheureusement, ces nouveaux venus sont très tenaces et lui ont infligé plusieurs déboires qui devraient le faire réfléchir sur l'instabilité du siège sur lequel il se croyait si bien rivé.

Réunion du Conseil, le 11 juin.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

DOUAI. — *La santé de M. Hayez.* — Le *Douai républicain* annonce que M. Paul Hayez, député de Douai, est actuellement très souffrant, au point que les médecins lui ont ordonné, d'urgence, un séjour dans les Pyrénées.

Chambre houillère. — Samedi, au siège social, boulevard Faidherbe, la Chambre houillère a tenu sa première séance.

L'ordre du jour ne contenait que cette mention vague : Questions diverses.

WAZIERS. — *Réunion publique.* — Le 1er groupe l'Union des Travailleurs s'est réuni lundi.

Après avoir entendu les explications données par les organisateurs de la réunion, il a été procédé à la constitution des bureaux et à la nomination d'une nouvelle commission. 25 nouvelles adhésions ont été reçues. Une quête faite à l'issue de la réunion en faveur des grévistes de Comines a produit la somme de 7 fr. 50.

ANZIN. — *Conseil municipal.* — Etaient présents, dans la dernière réunion : MM. Bastin Goulin Imbert, André, Quévy, Crampette, Colinot, Leroy, Tellier, Dubruille, Mazingue, Hermard, Bertinchamps, Delacroix, Pouriau, Leblanc.

Le procès verbal est adopté sans modification. La correspondance est ensuite lue. Rien de bien important. Une seule lettre mérite l'attention des commerçants d'Anzin. Elle émane d'un des leurs et a pour but de demander l'extension du service de la distribution des lettres à quatre heures du soir, à tout le village. Le conseil émet un avis favorable, mais il n'est pas probable que l'administration des postes donne suite à cette demande.

M. le receveur municipal donne lecture des dépenses de l'année 1895. Il est donné ensuite communication des comptes et budgets du Bureau de bienfaisance.

Plusieurs membres du conseil émettent l'avis de discuter le reste de l'ordre du jour dans une réunion ultérieure.

Avant de lever la séance, M. le maire donne lecture d'une lettre du conseil d'hygiène de l'arrondissement de Douai, qui est d'avis qu'il y a lieu d'agrandir le cimetière actuel. Il demande que le conseil municipal veuille bien se prononcer sur cette question afin d'en faire un rapport.

M. le maire demande de renvoyer la discussion de cette question à la prochaine séance, qui aura lieu vendredi 11 juin.

PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT DE BÉTHUNE

Pour les mineurs du Grand'Combe

Le citoyen Gérard, secrétaire-général adjoint des mineurs du Pas-de-Calais, vient d'adresser la lettre suivante au citoyen Rouquette, à la Grand'Combe :

Lens, 9 juin.

Cher citoyen Rouquette,

A nouveau, je vous fais parvenir 100 fr. cent francs, sommes provenant des souscriptions organisées par les soins de notre association syndicale et à la sortie de nos conférences, en un mot, par tous les moyens en notre pouvoir et à chaque occasion.

Citoyen, le dernier mot n'est pas dit chez nous, au sujet de la souscription en faveur de nos amis, les grévistes de la Grand'Combe, car, ainsi que je vous l'ai annoncé dans une précédente lettre, des listes sont en circulation, sur toute l'étendue de notre bassin houiller.

Donc, encore une fois et de notre part à tous, courage et persévérance dans votre juste cause, et à bientôt pour d'autres sommes!

Solidairement et fraternellement à vous.

Florent ÉVRARD.

LENS. — *Certificat d'études.* — Hier, ont eu lieu à Lens, Ecole Condorcet, sous la présidence de M. Roton, inspecteur primaire à Arras, les examens pour le certificat d'études primaires et pour les élèves des écoles de garçons de Lens, Bully-Grenay, Fouffontaine et Mazingarbe, ensemble 132 candidats.

71 élèves seulement ont obtenu le certificat.

L'Ecole Condorcet de Lens, directeur M. Coquelin, a eu 34 élèves admis sur 52 présentés, et l'Ecole Carnot, directeur M. Caillez, 28 admis sur 49 présentés.

Vol. — Pour vol de viande, au préjudice de M. Vallet, charcutier, coron du Bois, procès-verbal vient d'être dressé à la charge de la veuve Robert, née Fenin Constance, âgée de 58 ans, ménagère, demeurant à Lens, coron du Bois.

Parti ouvrier. — Dans sa dernière réunion tenue chez le citoyen Alfred Félcé, le 56 groupe a décidé que dorénavant, il se nommerait l'En avant des Prolétaires. Ensuite, le citoyen Henri Brenet, perruquier, a été désigné comme secrétaire-adjoint, et Falco comme trésorier adjoint, afin qu'à l'avenir et à chaque réunion de la commission exécutive, le groupe soit toujours représenté.

La cotisation mensuelle a été de 14 fr.

AVION. — *Conseil municipal.* — Réunion le 12 juin, à 8 h. 1/2 du soir, et les jours suivants, à la même heure, pour la continuation de l'ordre du jour.

Ordre du jour : désignation définitive de l'emplacement du monument patriotique; question de construction des écoles, voies et empriunt; chemins vicinaux, ruraux et routes communales; compte de 1896, budgets; questions diverses.

OIGNIES. — *Remerciements.* — Le citoyen Dufour Constant remercie les camarades qui ont bien voulu apporter leur obole dans la souscription faite en sa faveur. Il remercie également les citoyens qui ont bien voulu pousser le dévouement jusqu'à organiser cette souscription.

Réunion. — Aujourd'hui jeudi 10 juin, réunion du Parti ouvrier, chez le citoyen Résolu.

Ordre du jour. — Réunion préparatoire.

Les membres du syndicat sont priés d'y assister.

TRAVAILLEURS DES DEUX SEXES

A la place de toutes ces boissons alcooliques que, sous forme de cordial, vous absorbez, hélas! trop fréquemment, au détriment de votre santé, habituez-vous à ne consommer d'autre apéritif que l'excellent VIN de BANYULS-TRILLES, soigneusement préparé avec de VIEUX VIN de BANYULS et le meilleur QUINQUINA et vous ne tarderez pas à ressentir ses effets tonifiants et bienfaisants.

Dans tous les Cafés et les bons Estaminets

Exiger, plus que jamais, l'étiquette sur la bouteille à cause des nombreuses contrefaçons.

CALAIS

Comment on écrit l'Histoire

Le citoyen Delclure nous adresse l'entrefilet suivant :

Le *Petit Calaisien*, après avoir insinué que l'argent, en 1888, *sorti* de sa caisse pour coopérer à ma libération, pouvait être resté *sorti*, avoue que cet argent est rentré, il oublie de dire que vingt quatre heures après, c'est-à-dire le 16 décembre 1888, c'était chose faite, grâce à un mandat télégraphique envoyé par mon frère Clément, dès le dimanche matin.

Il avoue, c'est bien, mais il avouera autre chose par la suite, vous verrez.

Pour les bans et la vaccine il me reproche d'avoir demandé un ajournement de huit jours pour étudier le projet! — On n'a pas idée de cela : faire un crime à un conseiller de vouloir étudier un projet onéreux!

Il va plus loin, lui qui semble ignorer encore notre programme municipal élaboré à Lyon, en 1891, il me fait un crime — est ce au nom de la science, de l'hygiène? — de m'être déclaré publiquement un partisan acharné des bains à bon marché dans l'intérêt de l'hygiène, de la santé publique. Mais, quoi qu'il en pense, je suis encore un acharné partisan des bains à bon marché, à la portée des petites bourses et je crois être en cela en très bonne compagnie, je suppose.

Pour l'école primaire supérieure de garçons, le *Petit Calaisien* ferait bien de préciser, car son affirmation ressemble un peu de loin, à l'histoire — fardée — des 5 ou 600 francs. Attendons qu'il précise sur ce point.

Pour la question de l'éclairage électrique, où donc a-t-il pu lire que je m'étais demandé comment « on pouvait canaliser aériennement. »?

Il devrait savoir, ne serait-ce que par l'expérience faite depuis trois ans, que la canalisation souterraine que je demandais au nom de la sécurité publique, est bien préférable et si celle-ci avait été alors adoptée, nous n'aurions pas aujourd'hui les hideux poteaux qui encombrent nos boulevards.

Il sait bien aussi que c'est Monsieur Mauborgne, électricien, qui m'a renseigné et armé pour la discussion au Conseil. Suis-je électricien, moi? L'est-il, lui?

C'est bien moi et moi seul, comme il le dit, qui réclamais, lors de la discussion du dernier budget, une somme de 4,000 francs pour meubler une salle d'hôpital, à prélever sur le crédit d'entretien — et non sur les trottoirs imaginés par lui — qui a pu distraire 6,000 fr en faveur du concours du président incis. Oui ces idées-là sont de moi et je continue, comme alors, à réclamer une épidémie cholériforme ou typhoïque qui nous trouverait sans lits et sans moyens de secours.

Ces idées là — et tant d'autres — ne sont pas nôtres, Monsieur Naudin, vous le dites très loyalement, j'en suis heureux et surpris à la fois.

Il y en a bien d'autres que nous rappellerons, lors des prochaines réunions publiques où nous rendrons compte de notre mandat.

***

Dans un autre numéro, celui d'hier, le *Petit Calaisien* me fait dire une énorm té sans nom, bien indigne de ceux qui considèrent la grande corporation des ouvriers tullistes comme étant composée d'imbéciles que l'on vend à derniers comptants aux patrons organisés ou à x, y ou z.

On pousse le cynisme jusque là!

J'aura s dit qu'on a vendu ses ta ntes! Mais c'est un comble.

Ou ceux qui disent ou laissent dire cela sont des niais ou des coquins exécutant un plan cynique; ou ils se moquent de la classe ouvrière qu'ils supposent vendable et exploitable à merci.

Et dire que l'on trouve au bas de pareille idiotie — pour ne pas dire monstruosité — une signature socialiste!

A. DELCLUZE.

Course vélocipédique. — Voici les résultats des courses vélocipédiques de Calais, qui ont obtenu un si grand succès :

Handicap. — 1er, M. Salmsard.

Course de 50 kil. — 1er, Garin; 2e, P. Bor; 3e, Nuglove.

Course de machines multiples. — 1er, triple tandem Lunel; 2e, triplette Cléry; 3e, tandem Marsan-Carbonnier.

Une disparue. — Hier matin, le nommé Murez Louis, âgé de 51 ans, tulliste, demeurant rue Alfred de Musset, s'est présenté au commissariat central de police, et a déclaré que sa femme, née Lateux Marie, âgée de 39 ans, était partie du domicile conjugal, le 5 juin courant et que depuis cette date elle n'avait pas reparu.

A son départ, elle était vêtue d'un jupon noir, d'un mouchoir de cou noir et chaussée d'espadrilles.

Suite d'analyse. — A la date du 8 mai dernier, la police de Calais a prélevé un échantillon de beurre à la nommée Hautefeuille Victoire-Louise, veuve Joly, fermière à Peuplingues. De l'analyse faite au laboratoire départemental, il résulte que le beurre saisi, a été reconnu pur et de bonne qualité.

En famille. — La police a mis en état d'arrestation le nommé Hermault Alphonse, 21 ans, jardinier, demeurant route de Boulogne, pour coups volontaires envers son père et son frère, coups qui ont occasionné des blessures graves au père.

Etat Civil. — Naissances du 8 juin. — Yvonne Lemaire, rue Thiers [illegible] — Isabelle Bosegrand. — Léon Guiguet, rue Lamartine, 111. — Jules Ségard, ancienne route de Bravelines. — Charles Hertemel, rue Berthois, 43.

Hélène Dumont, boulevard Gambetta, 74. — Germaine Lebeur, rue Ampère, 14. — Eugène Evrard, rue des Fleurs, 150. — Germaine Valet, rue du Four-à-Chaux, 132.

Mariages. — Joseph Jacob et Léonie Buys. — Pierre Pollet et Marie Levavasseur.

Décès du 8. — Berthe, 7 mois 10 jours, fille de Courquin, rue Archim, 95. — Rosalie, 2 mois 6 jours, fille de Marcille, rue Magret, 9. — Lucien, 20 jours, fils de Berquez, rue Francis, 87.

BRONCHITES ET TUBERCULOSES

Se guérissent sûrement et promptement par la **Ducasblines**, (extrait concentré des plantes du Brésil) une des plus merveilleuses découvertes de ce siècle.

Rappelons en quelques mots les principaux symptômes de la tuberculose qui peut être engendrée par une bronchite mal soignée : toux avec ou sans expectoration, quelquefois crachements de sang, enrouements, oppressions, palpitations de cœur, sueurs nocturnes, faiblesse générale, amaigrissement, perte d'appétit, troubles de la digestion, fièvre vers 4 à 5 heures, consomption, diarrhée.

La **Ducasblines**, médicament végétal absolument inoffensif est cependant d'une efficacité telle qu'au bout de quelques jours on sent déjà une amélioration sensible et la guérison radicale est obtenue après quelques mois de traitement.

La maladie guérie ne revient plus et les forces se maintiennent par l'usage de la **Ducasblines**.

Des centaines d'attestations prouvent la supériorité et l'infaillibilité de cette méthode appliquée exclusivement et avec le plus grand succès à l'**Institut Médical Rationnel**, 10, rue de Clichy, **Paris**, qui guérit avec le même succès par la série des Ducasblines, la goutte, le rhumatisme, l'anémie, le diabète, l'albuminurie, la dyspepsie, etc.

Consultations de 3 à 5 heures et par correspondances 5 francs. — Visites à domicile. — Brochure avec traitement contre bon de poste de un franc.

Dr André de MARCILHAC.

Prix du flacon de Ducasblines n° 2, spécial pour les bronchites et la tuberculose : 3 fr. 75. **J. Bouillot et Cie**, 19, rue de Clichy, Paris, et principales pharmacies.

PANTEUS, VOITURES et LITS d'ENFANTS
BRULAND
Fabricant, breveté s.g.d.g.
14, Rue Monsieur-le-Prince, PARIS
(PRÈS L'ÉCOLE DE MÉDECINE)

ÉTAT-CIVIL

Roubaix. — Naissances du 9 juin. — Claire Godard, rue de Béthune, fort Cordonnier, 30. — Henri Duverchin, rue de Tilleul, 247. — Yvonne Baisez, rue des Fleurs, 48. — Clotilde Ghesquiere, Hotel Dieu. — Hector Desfontaines, rue des Arts, 13. — Henri Lecroart, rue de l'Alouette, 107. — Marguerite De Pagie, rue d'Alger, cour Derville. — Arthur Coquet, rue de Bouvines, 95. — Alphonse Lage, rue Watt, cour Six, 39. — Leon Lehembre, boul. de Paris, 34.

Décès. — Zoé Thomas, 39 ans, Grande Place 32. — Julien Toch, 3 ans, rue St Maurice, cour Prouvost. Delesclose. — Joseph Castera, 3 mois, rue de l'Alouette, fort Lesprit, 6. — Emile Fiers, 17 jours, rue de Mons, 84. — Edouard Mareuzé Hôtel Dieu.

Bourse Linière de Lille du 9 juin. — Lins de Russie. — Le chiffre d'affaires est resté le même que celui de la semaine dernière; les transactions se sont portées presque exclusivement sur les lins remis à l'eau à livrer. Prix sans changement.

Etoupes de peignage. — Petit courant d'affaires à prix plutôt en faveur des acheteurs.

Fils. — La situation n'a pas changé cette semaine. Les ordres nouveaux sont peu importants et ne résultent guère que des besoins de réassortiments. Les prix restent fermes.

Fils de jute. — De légères concessions ont eu pour effet d'augmenter sensiblement le chiffre des transactions de la semaine.

Toiles. — Affaires calmes, mais plutôt légère augmentation sur le chiffre de l'année dernière à cette époque. Les prix se varient guère.

Marché au blé de Lille du 9 juin 1897. — (Cours commercial). — La culture demande 18 francs les 80 kilos pour les blés.

La meunerie ne dépasse pas le prix de 17.50 à 17.75 maximum dans ses achats.

En boulangerie, les farines premières sont offertes à 30 fr. 50; les affaires s'y traitent toujours difficilement.

Marché aux Bestiaux de Lille
du 9 juin

Espèces	Amenés	Prix au kilo sur pied 1re q.	2e q.	3e q.
Bœufs	145	0.92	0.82	0.72
Vaches	136	0.73	0.63	0.49
Taureaux	135	0.66	0.57	0.49
Veaux	403	1.15	1.00	0.85
Moutons	21	0.90	....	....
Porcs	..	0.00	....	....

PRIX DU REVIENT, DROITS D'OCTROI COMPRIS
Viandes à l'Abattoir

	1re qual.	2e qual.	3e qual.
Bœufs	1.62	1.42	1.22
Vaches	1.46	1.26	1.06
Taureaux	1.34	1.24	1.09
Veaux	2.00	1.85	1.70
Moutons	1.80	....	....
Porcs	0.00	....	....

Marchés de Lille du 9 Juin

SUCRES. — Sucre cassé (cote offic.), 99 00 à 00 00 — En pain n° 1 (cote offic.), 97 50, n° 3 (cote com.), [illegible]

Cuite 1er jet (cote com.), 24,25 à [illegible] — 88 (cote offic.), 23,25 à [illegible]

ALCOOLS — 3/6 fin disp., 38,50 offert [illegible] demandé.

BOURSE DE LILLE
du 9 Juin

VALEURS	Cours du jour	On offre	On demande
Aniche	....	11300	11000
Anzin	....	5050	5025
Bruay	....	26200	25000
Bully	....	2375	2365
Carvin	....	1000	990
Courrières	....	1635	....
Douchy	870	870	....
Dourges	....	11200	11000
Escarpelle	....	2525	2500
Lens 100e	305	305	304
Lievin	1305	1315	1310
Meurchin	....	6750	6500
Ostricourt	....	....	300
Vicoigne	19650	19750	19600

Le Gérant, Pub. MOREL.

Lille. — Imprimerie de l'Egalité, 26, rue de Fives.